



APPEL À PROJETS
TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE 2019



Université
de Lille

Mesdames, Messieurs les directrices/directeurs de composantes,
cher.e.s collègues,

L'Université de Lille lance un appel à projets Transformation
pédagogique pour l'année 2019.

Vous trouverez ci-joint le texte de cet appel à projets prévoyant
les thématiques retenues, les modalités de dépôt des projets et
des éléments de calendrier ainsi que les modèles de documents
à utiliser (fiche-projet et feuille de calcul pour la partie financière).
La Direction de l'Innovation pédagogique sera votre soutien pour le
montage de votre projet et son suivi.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Christophe Mondou
Vice-président Innovation pédagogique
christophe.mondou@univ-lille.fr



APPEL A PROJETS

TRANSFORMATIONS PEDAGOGIQUES 2019

La stratégie de formation de l'Université de Lille, pour le contrat quinquennal 2020-2024, s'articule autour de six axes prioritaires :

- Développer la formation tout au long de la vie dans le cadre d'une offre diversifiée et attractive tenant compte des projets personnels et professionnels des apprenants ;
- Soutenir la réussite étudiante ;
- Promouvoir une offre de formation ouverte à son territoire et à l'international ;
- Transformer les pratiques pédagogiques pour rendre l'apprenant acteur de sa formation ;
- Installer un pilotage efficient des formations ;
- Consolider une démarche qualité des formations.

L'Université de Lille souhaite encourager, avec le présent appel à projets, le développement de la réflexion pédagogique de ses enseignants et de ses enseignants-chercheurs dans le cadre de l'évolution de son offre de formation tout au long de la vie.

Une attention spécifique sera portée aux projets qui viseront l'usage de méthodes pédagogiques impliquant les étudiant.e.s ou l'utilisation de stratégies pédagogiques plurielles dans les enseignements, notamment l'hybridation des formations et des cours.

Enfin, les projets doivent montrer l'implication d'une équipe pédagogique. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre doivent être en lien avec l'évolution de la formation dans son ensemble. Une réflexion sur la mise en œuvre d'une approche programme et d'une démarche compétences doit être présente.

THÉMATIQUES DES PROJETS

Trois thématiques sont proposées. Les porteurs de projets choisissent la thématique qui leur paraît prioritaire au regard du dispositif choisi. Les projets doivent être prévus hors maquette.

THÉMATIQUE 1 : PROJETS RELATIFS À L'ADAPTATION DES FORMATIONS AUX PUBLICS DIVERSIFIÉS

→ Scénarisation pédagogique adaptée aux divers publics accueillis (pédagogie inversée, pédagogie différenciée permettant à chaque étudiant de progresser dans une logique collaborative...) ; conception de ressources numériques à valeur ajoutée pédagogique. Un accent particulier sera mis sur les publics concernés par les parcours suivants :

- ▶ un parcours adapté de L1 (mise en œuvre de la Loi ORE) ;
- ▶ un parcours de formation intensive à la recherche ;
- ▶ un parcours international ;
- ▶ un parcours ouvert à la FTLV.

THÉMATIQUE 2 : PROJETS IMPLIQUANT LA MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE PROGRAMME ET COMPÉTENCES

→ Concevoir des scénarii et des ressources pédagogiques adaptés aux formations modularisées en blocs de compétences ;

→ Concevoir des dispositifs de formation adaptés à une logique d'alternance présentiel/distanciel ou à une formation tout à distance ;

THÉMATIQUE 3 : PROJETS RELATIFS À DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES/DISRUPTIVES

→ Recours à des pratiques non encore développées dans une formation ou un enseignement : jeux sérieux, escape games, enseignement par la simulation, etc.

→ Recours à des pratiques nouvelles, comme par exemple : l'évaluation par contrat de confiance, usage des flashcards, usage des badges numériques, réalisation de son e-portfolio, la vidéo augmentée, l'échec productif, le design thinking , l'analyse formative, méthode d'apprentissage collaboratif et coopératif, etc.

→ Intégrer une stratégie d'apprentissage par les pairs

→ Orienter les formats des supports pédagogiques existants vers plus d'immersion et d'interactivité en vue de faciliter la flexibilisation des parcours.

CONDITIONS DE DÉPÔT DES PROJETS

Sont éligibles les projets qui répondent aux critères suivants :

- Projet qui entre dans les thématiques 1, 2 ou 3 (ne sont pas éligibles les journées d'études, séminaires ou colloques de recherche...).
- Projets nouveaux (ne sont pas éligibles les actions récurrentes et les actions relevant d'un autre appel à projets déjà réalisé ou en cours), mais un projet peut être renouvelé une 2e année sur présentation d'un bilan.
- Projets portés par une équipe (au minimum 2 ou 3 enseignant.e.s) avec dans la mesure du possible une coopération entre composantes.

Les demandes de financement portent principalement sur des dépenses de fonctionnement et de personnel. **Les crédits attribués devront être consommés dans le courant de l'exercice 2019 sans possibilité de report de crédits sur l'exercice 2020.**

La fiche projet doit être visée par la direction de la composante et dans la mesure du possible par le conseil de la composante. Elle est transmise par la Direction de la composante. Aucun projet transmis directement par un ou plusieurs enseignant.e.s ne sera recevable.

Les projets pour l'année 2019 doivent être transmis, accompagnés de la fiche d'identité du projet et de son budget prévisionnel (pièces jointes), **avant le 15 janvier 2019**, en version électronique signée par le directeur.rice de composante.

La fiche projet est à saisir en ligne. Vous pouvez contacter dès maintenant par courriel **Thierry Danquigny, directeur de l'Innovation pédagogique (DIP)** et **Jean-Yves Jeannas, directeur adjoint de la DIP** qui vous mettront en contact avec l'équipe de la DIP pour déterminer avec vous la faisabilité, le calendrier, les types de livrables et le type d'ingénierie à mettre en place.

Pour en savoir plus sur la DIP **rendez-vous sur le site de la DIP.**

SOUTIEN AUX PROJETS

Le soutien aux projets peut prendre différentes formes (éventuellement complémentaires) :

- Financement en heures TD pour la conception des ressources ou l'encadrement d'actions (tutorat étudiant...). Les enseignant.e.s concerné.e.s peuvent soit placer ces heures dans leur service, soit les placer en heures complémentaires.
- Soutien de la DIP
- Financement du fonctionnement

GRILLE D'ÉQUIVALENCE POUR LE CALCUL DES PROJETS :

1h pour 4h de travail

CALENDRIER :

- Retour des propositions au plus tard 15 janvier 2019
- Evaluation des projets par la Commission Transformation pédagogique
- Vote des projets retenus en CFVU du 14 février 2019

ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJETS RETENUS :

- Participer à une journée de restitution et de partage de bonnes pratiques organisée en 2020 devant la communauté universitaire.

Toutes les ressources multimédia produites dans le cadre de l'appel à projets ont vocation à être gratuitement mises à disposition de la communauté sous licence Creative Commons (a minima « obligation de paternité (identification des auteurs) et usage commercial interdit ». - <http://fr.creativecommons.org>).

Le cas échéant, une telle exploitation commerciale donnera lieu à la conclusion de cessions de droits entre l'auteur.ice ou les co-auteurs.rices des ressources et l'Université de Lille, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et du Code de l'éducation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une commission évalue et fait une proposition de classement des propositions selon les critères cités ci-dessous. Elle est présidée par le VP Innovation pédagogique et est composée de : VP Formation ; VP Etudiant, VF Formation continue et alternance ; VP Orientation et insertion professionnelle, VP Transformation numérique, Direction ou représentant.e de la DIP-DIF-DFCA, deux élu.e.s enseignant.e.s CFVU, un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.euse par champ (volontaire). Les projets sont votés par la CFVU.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS

► Recevabilité

Le projet respecte les conditions précédemment posées pour le dépôt

► Bénéfices espérés du projet

Le projet aura des effets directs appréciables pour les apprenant.e.s (sur la base d'indicateurs définis dans le projet)

► Transférabilité du projet à d'autres composantes, d'autres disciplines, etc.

Le projet permet d'insuffler dans la communauté universitaire un dynamisme dans le développement des compétences pédagogiques

► Maturité du projet

- Les objectifs d'apprentissage sont clairs, précis et réalistes
- Indicateurs d'évaluation précisés
- Pistes mises en avant pour la pérennisation ou l'essaimage du projet proposé

► Opportunité

- Logiciels libres et ressources ouvertes

GRILLE DE CLASSEMENT

- **A – projet prioritaire**, proposé au financement
- **B – projet nécessitant une consolidation** (maturité du projet insuffisante, critères non remplis ou insuffisamment développés, moyens demandés excessifs compte-tenu des retombées...), non proposé au financement
- **C – projet hors cadre**, non proposé au financement